

SEPTEMBRE 2011

BULLETIN D'INFORMATIONS n° 9

C'est la rentrée.

Après une période estivale bien chargée ... ben oui, c'est toujours chargé une période d'été : visite aux proches ou voyages lointains, vacances en famille ou avec les amis, travaux dans la maison ou bulle intense à la plage, régimes spécial objectif maillot de bain ou barbecues à répétition, changement d'air pour ceux qui ont pu partir en vacances ou séjour à la maison pour les autres, parties de belote au coin du feu pour les juilletistes ou pique-niques en plein air pour les aoûtiers (désolé) ...

... après une période estivale bien chargée, disais-je donc, c'est reparti : les enfants sont retournés à l'école dans la joie et la bonne humeur, nous avons retrouvé tous nos dossiers en retard au bureau, les inscriptions dans les clubs de sports sont signées et les bonnes résolutions sont à leur niveau maximum, et les problèmes laissés en partant...eh ben ma foi ils sont toujours là.

Mais c'est pas grave, les batteries sont rechargées, le moral aussi et on est prêt à rattaquer. En plus la coupe du monde de rugby va pas tarder à commencer et c'est toujours bon de regarder les autres se taper dessus, pour un peu ça nous défoulerait presque ...

Alors en avant et haut les cœurs, on vous souhaite à tous une bonne reprise et au plaisir de se recroiser dans Marsat !

FETE DE LA MUSIQUE

Ou « faites de la musique ». Et pourquoi pas ?

A l'origine (il y a près de 30 ans !), c'était un pari un peu osé : amener son ou ses instruments, ses copains (qui eux, prennent leurs instruments et leurs copains, etc.), venir se poser au coin d'une rue et jouer, là, comme ça, paf !

Maintenant, il faut dire que c'est bien rentré dans les mœurs. Et que le pari n'en est plus vraiment un, même s'il faut également reconnaître que c'est plutôt pas mal, la fête de la musique. Moi en tout cas, j'aime bien.

Rentré dans les mœurs, sauf à Marsat. Où le pari d'il y a 30 ans a été retenté le 21 juin dernier.

Ainsi, à l'appel de Pascal (qui n'y croyait pas plus que ça, il faut bien le dire...), adultes, enfants, Marsadaires ou gens de passage, musiciens, poètes improvisés ou spectateurs intéressés ont déboulé avec flutes, clarinettes, contrebasse, cors, guitares, vielles et autres trucs à manivelle un peu anciens (désolé, j'ai pas retenu tous les noms), carnets de chants et partitions ...

Et malgré le temps pourtant un tantinet menaçant, ce fut finalement pas loin d'une centaine de personnes qui occupèrent le cloître jusque ... eh ben, jusque tard en fait, parce que, quand je suis rentré coucher mes filles à minuit, il y avait encore plein de monde en train de chanter, réciter des poèmes voire boire un coup chez Dany.

Et au final les enfants ont adoré. Et les adultes aussi. Moi, en tout cas j'ai adoré.

On réédite l'an prochain ? On réédite l'an prochain !

Marsat Autrement : 2010 / 2011 / 2012 ...

En cette période de rentrée, prenons le temps de faire le point sur les évènements de l'année écoulée et sur ceux prévus pour l'année à venir, comme nous l'avons abordé durant notre Assemblée Générale du 25 mai dernier.

Notons tout d'abord, que Marsat Autrement a fêté sa 3^{ème} année d'existence le 28 avril dernier et passe donc cette période de mi-parcours (jusqu'aux prochaines élections municipales de 2014) avec le vent en poupe, grâce au soutien toujours grandissant de ses membres, que nous tenons à remercier toutes et tous au passage de leur engagement à nos côtés dans la vie politique de notre commune.

Prioritairement, nous avons tenu à pérenniser notre présence dans la commune en participant à **tous** les Conseils Municipaux tenus depuis plus de trois ans, à la suite desquels nous publions un compte-rendu sur notre site internet. Profitons de l'occasion pour rappeler à tous les marsadaires que chaque citoyen de notre beau pays démocratique est en droit d'assister aux conseils municipaux de sa commune : n'hésitez donc pas, il y est question de la vie politique de notre village qui concerne chacun d'entre nous. Avant chaque conseil, nous informons les membres de notre association par courrier électronique de la date et de l'ordre du jour de celui-ci. D'autre part, rappelons aussi que chaque habitant a aussi le droit de questionner la mairie lors de ces conseils : pour ce faire, les questions doivent être compilées avant le conseil afin d'indiquer en début de séance s'il y aura ou non des questions à poser en fin de séance. Si vous désirez vous aussi questionner les membres du conseil municipal, vous pouvez donc venir assister à ces réunions et préciser en début de séance que vous désirez poser une question en fin de séance, ou bien, vous pouvez aussi nous la transmettre par courrier (postal ou électronique) afin que nous la posions pour vous. Dans notre pays où, il faut bien le reconnaître la démocratie est parfois mise à mal, n'hésitons pas à user de ce droit démocratique, d'autant plus à l'échelle locale qui concerne l'ensemble des marsadaires.

Parallèlement à ceci, l'organisation d'une 3^{ème} journée Marsat Propre (en avril 2011) nous a permis d'être à nouveau présents dans la vie locale marsadaire. Au passage, l'ensemble des membres du comité d'administration de Marsat Autrement tient à remercier la municipalité qui a eu le geste très fair-play d'annoncer cette manifestation dans un de ses bulletins municipaux : quand les clivages politiques sautent et que le sens civique au profit de la commune prend le dessus, n'avons-nous pas toutes et tous à y gagner ? Avançons-nous donc à dire que la journée Marsat Propre est devenue un événement « officiel » à Marsat ! Rendez-vous donc au printemps 2012 pour une 4^{ème} édition de cet événement, qui, nous en sommes sûrs, va rivaliser de popularité avec les élections présidentielles tant attendues ...

Une première en septembre 2010 : l'organisation d'une journée locale de la mobilité dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité dont l'objectif a été de sensibiliser les écoliers marsadaires (et leurs parents) aux transports doux en se rendant, durant une journée, à l'école à pied, par petits groupes (via des pédibus que nous avons mis en place à cette occasion) plutôt qu'en voiture. Très appréciée de la quarantaine de participants et de leurs parents, nous réitérons donc cette action mardi 20 septembre 2011, en espérant une pérennisation possible de façon plus régulière, si certains parents sont intéressés pour prendre le relai Nous restons à leur disposition pour toute aide nécessaire.

Nous continuerons donc à vous informer de nos actions via nos deux bulletins d'informations annuels (prochain prévu pour janvier 2012), mais aussi via notre site internet, sans oublier que vous avez la possibilité de vous exprimer et de nous faire part de toute remarque que vous jugerez utile via notre adresse électronique ou notre forum dont vous trouverez les coordonnées en entête de ce bulletin.

Plusieurs autres projets sont à l'étude pour cette année et les suivantes ; nous vous en tiendrons informés lorsqu'ils seront suffisamment mûrs pour être mis en place.

Bonne rentrée à tous, au plaisir de vous voir ou de vous revoir très bientôt.

MOBILISONS NOUS POUR LA MOBILITE

C'est la rentrée : il est temps de rattaquer avec notre énergie renouvelée. Pas facile pour tout le monde : crise économique, crise climatique, crise de goutte (à la mode en ce moment), crise de la cinquantaine etc.... une solution globale à votre portée : roulez à vélo. L'association Marsat-Autrement vous propose le 20 septembre (ou le 22 si météo est défavorable) une journée d'information et de partage dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et du développement durable.

Au programme : pédibus organisé pour les enfants de l'école ; atelier vélo (petites réparations, prêts, conseils) ; livraison en vélo à domicile de vos courses effectuées au Vival de Marsat ; exposition pédagogique avec l'aide de la prévention routière et de vélocité-63.

1/ La semaine de la mobilité et de la sécurité routière a lieu chaque année du 16 au 22 septembre. Cette opération, coordonnée par le ministère du Développement Durable, est relayée par le club des villes et territoires cyclables. L'objectif est de promouvoir le principe du bien circuler ensemble et de générer un changement de comportements en matière de déplacements pour, à terme, contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports et contribuer à réduire le nombre d'accidents sur les routes.

2/ Vélo et santé

Tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui à dire que 30 minutes d'exercice par jour ou 3 heures par semaine diminuent le risque d'apparition des pathologies chroniques. Le vélo participe à cette dynamique et aurait concouru à économiser près de 5,6 milliards d'€ en dépenses de santé en 2008 en France. Le site Internet, www.mangerbouger.fr, livre de nombreux conseils pour « bouger plus au quotidien » : aller à l'école, au travail ou faire ses courses à pied ou à vélo, emprunter les escaliers plutôt que l'ascenseur, descendre du métro ou du bus une station plus tôt, etc. Le développement de la marche est inscrit dans plusieurs plans nationaux pilotés par le ministère du développement durable et celui de la Santé (Plan National Santé Environnement, Programme National Nutrition Santé), et est promu par un milieu associatif très actif, d'élus, de professionnels et d'utilisateurs. L'organisation mondiale de la santé (OMS) communique également en ce sens, rappelant que « 30 minutes de marche rapide par jour sont nécessaires pour maintenir un bon état de santé ».

3/ Politique incitative

Si la pratique de la bicyclette est assez répandue (25 millions d'utilisateurs réguliers et 10 millions d'utilisateurs occasionnels), la pratique quotidienne reste relativement faible : en effet seuls 2,85 % des déplacements sont effectués à vélo. On observe cependant une corrélation entre le montant des investissements publics dans les politiques cyclables et la part modale du vélo dans les villes les plus volontaristes. Ainsi la pratique du vélo en ville a repris et s'est accentuée dans les années 2000. Quelques chiffres le montrent de façon éloquente : dans les agglomérations Rennaise et Toulousaine, le nombre de déplacements effectués en vélo ont respectivement augmenté de 33 % entre 2000 et 2007 et de 22% entre 1990 et 2003. A Paris on assiste à un bond de 200% du nombre de déplacements effectués à vélo entre 1991 et 2001 ; à Lyon entre 1995 et 2006 on assiste à une augmentation de + 300 %. Ces nouveaux déplacements présentent une série de caractéristiques similaires : ils sont pour la plupart inférieurs à 2km, sont principalement effectués par les cadres, les professions libérales et des étudiants dans des villes où le relief est relativement peu contraignant. Actuellement, 32 systèmes de vélos en libre service en France (octobre 2010) se répartissent de manière homogène sur le territoire français. Par ailleurs, 80 % des agglomérations de plus de 500 000 habitants l'ont adopté.

4/ La loi évolue

La rue s'aménage pour faciliter la circulation à vélo et assurer une plus grande sécurité aux cyclistes : le décret du 30 juillet 2008, prévoit notamment l'aménagement de double sens cyclables dans les voies à sens unique des zones 30, mesure obligatoire à partir de juillet 2010 pour les zones 30 déjà existantes. Ce « code de la rue », intègre à présent deux nouvelles mesures en faveur des piétons et cyclistes. Le respect du plus faible par le plus fort (le camion doit adapter sa vitesse à l'approche d'une voiture, la voiture à l'approche d'un vélo et le vélo à l'approche d'un piéton) ; la création de zones de rencontre qui renvoient à un nouvel usage de l'espace urbain destiné à favoriser la

l'opposition

La loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) L228-2 : « A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. »

5/ Sécurité à vélo

Initiateur de la démarche nationale d'évolution du Code de la route vers un Code de la rue, le Club des villes et territoires cyclables fait du rééquilibrage de l'espace et de la qualification de la voirie une de ses priorités. Comment généraliser le 30 km heure en ville ? Quelles voies peuvent rester à 50 km/h ? Quelles voies ou places très fréquentées en zone de rencontre ou aire piétonne ? Avec la généralisation des double-sens cyclables qui offrent plus de continuité et renforcent l'efficacité du mode vélo en laissant les trottoirs aux piétons, ces questions sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des aménageurs et des élus pour une ville plus fluide et plus équitable. Ces actions s'intègrent au programme « Villes plus sûres, quartiers sans accidents » piloté par le ministère de l'Équipement.

La mobilisation des associations (réseau FUB : <http://www.fubicy.org/>) reste pourtant primordiale pour demander une meilleure prise en compte des cyclistes par de nombreuses actions : dénoncer par exemple le stationnement dangereux des véhicules à moteur occupant l'espace réservé aux vélos et aux piétons, rappeler aux automobilistes qu'ils doivent respecter une distance minimale de 1 m pour dépasser un cycliste en ville et 1,5 m hors agglomération, mais aussi promouvoir l'usage des accessoires non obligatoires : gilets réfléchissants, écarteurs de danger, casques. Actuellement se développent des vélos écoles : structures le plus souvent associatives qui ont pour objectif d'apprendre aux cyclistes à être autonomes dans leurs déplacements quotidiens à vélo : domicile-école, domicile-travail et pas seulement en loisirs ; elles apprennent à l'utilisateur (scolaires, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...) à se servir de son moyen de transport (le vélo), et à connaître les règles de circulation qu'il doit suivre.

6/ et si vous n'êtes pas convaincu par le vélo et la marche à pied qui vous réveillent et vous mettent en forme le matin, pensez aux transports en commun : les bus maintenant plus fréquents à Marsat, le train + vélo avec les nombreux horaires pour Clermont (et Paris) ; voire le covoiturage. Si vraiment vous ne pouvez pas vous passer de votre voiture personnelle, adoptez au moins une conduite plus souple, donc moins dangereuse, moins polluante et moins coûteuse, et partagez la voie avec nous. Un dernier argument : en voiture, à 0,5 € du km avec l'amortissement du véhicule, l'aller retour quotidien Marsat-Riom sur 200 jours ouvrables vous coûte 600 € ; vous pouvez vous acheter un beau vélo tous les ans !

Deux nouvelles concernant l'école : Une bonne et une (peut-être) moins bonne.

Commençons par la seconde.

La mairie a changé de fournisseur pour la cantine scolaire. En effet, jusqu'à l'année dernière, c'était la cantine centrale de Riom qui préparait les repas aux élèves marsadaires. Celle-ci n'a plus souhaité livrer les repas dans les différentes écoles (Mozac et Ménérol sont dans la même situation). La mairie aurait pu louer ou acheter un véhicule en association avec les autres communes concernées pour aller récupérer les repas (comme l'avaient préconisé les représentants des parents d'élèves au dernier conseil d'école), mais elle n'a pas retenu cette possibilité. La mairie a lancé un appel d'offre afin de trouver un nouveau fournisseur. C'est Scolarest qui a été finalement retenu (Sodexo était également sur les rangs) proposant un prix de repas livré d'environ 1 euro moins cher par repas que celui proposé par la cantine de Riom l'année dernière. Cette baisse d'environ 1 euro sera répercutée pour moitié sur le prix du ticket de cantine et pour moitié sur le budget de fonctionnement de la mairie (et in fine sur les impôts locaux). Les tarifs de la cantine seront donc moins élevés cette année. Espérons que ces plus bas coûts ne se traduiront pas par une baisse de la qualité des repas. Nous serons vigilants !

La bonne nouvelle est l'annonce de l'ouverture d'une classe à l'école de Marsat à la rentrée. L'école va retrouver ses 5 classes et les enseignants des effectifs un peu moins chargés leur permettant de mieux exercer leur métier auprès de leurs élèves.

Bilan de la journée Marsat Propre du 9 avril 2011

L'association a eu le plaisir de voir encore une quarantaine de marsadaires, petits et grands, venir participer à la journée Marsat Propre du printemps 2011 : c'était la troisième action de ce type que nous menions, après celles de 2009 et de 2010. Cette action devient peu à peu un rendez-vous citoyen notable dans la commune, pour preuve, l'information donnée par la mairie sur cette journée dans l'un de ses bulletins municipaux.

Cette action citoyenne a pour but de rendre notre commune plus propre et plus accueillante mais aussi de sensibiliser petits et grands à l'écocitoyenneté : plusieurs groupes sillonnent les routes et les chemins de la commune, munis de sacs, de gants, d'une bonne dose d'huile de coude et de motivation, puis se rejoignent sur le parking de l'école, afin d'emmener au centre de tri le plus proche l'ensemble des débris récoltés (pneus, canettes, meubles, plastiques, papiers, divers ...). L'association offre ensuite un pot aux présents et tout le monde se retrouve devant un barbecue dans une ambiance bon enfant.

La récolte de débris a malheureusement cette année encore été très importante : plusieurs m³ de déchets ont encore été ramassés ! La prochaine journée Marsat Propre aura lieu au printemps 2012, n'hésitez pas à prendre contact en temps utile avec notre association pour y participer. Merci à toutes et à tous de votre aide à maintenir notre commune propre et à sensibiliser les jeunes générations au respect de notre environnement !

JOURNEE PEDIBUS : VENEZ A PIED A L'ECOLE !

Fort de son succès lors de la première édition en septembre 2010, l'association « **Marsat Autrement** » reconduit cette année une journée Pédibus. Rappelons qu'il s'agit de laisser la voiture au garage et de venir à pied à l'école. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui aura lieu le **mardi 20 septembre** (décalée au jeudi 22 si les conditions météorologiques étaient défavorables).

Afin de préparer au mieux cette journée et d'organiser les circuits de ramassage, nous vous demandons de bien vouloir remplir le plus précisément possible le coupon-réponse ci-joint et de nous le retourner soit par courrier postal, par courriel ou le **jeudi 15 septembre de 16h30 à 18h à la sortie de l'école**.

✂-----

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

(Entourez la bonne proposition)

Participera à la journée Pédibus

Ne participera pas à la journée Pédibus

Si votre enfant participe : *Cochez la ou les cases qui vous intéressent* : (toutes les solutions sont possibles)

- Trajet aller école pour 8h30**
- Trajet retour maison à 11h30**
- Trajet aller école pour 13h30**
- Trajet retour maison à 16h30**

Un responsable du ramassage vous contactera pour vous préciser l'heure de la prise en charge de votre enfant.

Êtes-vous disponibles pour encadrer un groupe de ramassage ? **Oui** **Non**

MAISON VIGIER

Cette propriété située en plein centre ville a été acquise par la commune pour une valeur de 150 000 € en 2007. L'ensemble, situé intra muros, est inexploitable en l'état. D'importants travaux sont nécessaires pour arriver à quelque chose d'harmonieux. Une étude réalisée par un architecte voilà quelques années éliminait les ensembles bâtis. Voici la copie d'une gravure de 1830.



La municipalité a décidé de vendre et de démolir tout ou partie de cette propriété comme elle vous l'a présentée dans le bulletin d'informations municipales n°41.

Nous ne validons ce projet qu'à demi-mot, tant d'autres possibilités seraient exploitables. Nous avons validé la démolition des bâtis annexes rue de la Portale, car, de ce fait, l'accès à ce quartier exigü sera facilité et la luminosité améliorée.

Quant à la maison d'habitation, nous pensons qu'elle pourrait être utilisée comme maison des associations, car cet ensemble offre également des possibilités de parking et d'espaces verts. Dommage ... Quoiqu'il en soit, tout projet a un coût et gageons que le résultat sera positif pour les marsadaires.